

Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration

11 mai 2021 - Vidéoconférence

PRIORITÉS

- **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Marc Bisson présente son rapport annuel. Il expose les points principaux faisant état des réalisations à l'interne, de son implication au sein de comités externes et de l'atteinte de ses objectifs pour l'année 2020-2021. Il présente aussi le rapport sur le plan de travail annuel de la gestion des risques organisationnels et le rapport de contrôle sur la conformité aux lois et aux règlements régissant le fonctionnement d'un centre de santé communautaire. Selon le rapport, le CSCE est conforme aux lois et aux règlements qui régissent ses activités.

- **OBJECTIFS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2021-2022**

1. Contribuer activement à la relance des activités post-pandémie et au positionnement régional du CSCE.
2. Maintenir l'attraction et la rétention des ressources humaines francophones qualifiées.
3. Assurer l'intégrité des budgets du CSCE.
4. Lancer un processus de planification stratégique d'ici la fin de l'année 2021-2022.
5. Mettre en œuvre le plan de réorganisation de la structure de gestion du CSCE.

- **RÉVISION DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE AU CSCE**

Monsieur Marc Bisson présente la proposition pour la couverture d'assurance collective de Halpenny. Une analyse comparative des coûts atteste que le nouveau contrat est plus avantageux que le précédent. Il mentionne que les membres du conseil d'administration sont couverts pour un montant global de 10 000 000 \$.

- **APPROBATION DES MEMBRES DU CSCE**

Monsieur Marc Bisson présente la liste des membres à jour du CSCE. Monsieur Jean-François n'avait pas renouvelé son adhésion, car il croyait que la fonction qu'il exerce au sein de diverses communautés dans la région mènerait à un conflit d'intérêts. Les membres du conseil d'administration conviennent, exceptionnellement, de l'ajouter à la liste des membres. Il pourra mettre fin à son statut de membre au terme de son mandat au sein du conseil d'administration.

- **APPROBATION DU PLAN DE DÉSIGNATION**

Monsieur Marc Bisson avise les membres que le plan de désignation est un outil d'évaluation qui doit être soumis au ministère de la Santé. Comme le plan est également au cœur des audits

financiers, le conseil d'administration peut, en principe, l'adopter à postériori. Il rassure les membres que les audits allaient dans le sens de notre conformité au regard des exigences et des lois. Les membres du conseil d'administration procèdent à son adoption.

- **RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE (AFO) CONCERNANT LE DOSSIER DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE**

Les membres discutent longuement de la demande de l'AFO d'appuyer le projet de transformation de l'Université de Sudbury et de transférer la programmation universitaire de langue française de l'Université Laurentienne vers l'Université de Sudbury. La majorité des membres conviennent de ne pas entériner de résolution en faveur du projet puisqu'il n'y a pas suffisamment d'information pertinente ni de contexte concret pour se prononcer sur l'avenir de cette institution universitaire. Par ailleurs, les membres demandent à la direction générale d'insister, dans une réponse écrite à l'AFO, sur la mission et les objectifs du CSCE.

- **PROCESSUS D'APPROBATION DE LA NOUVELLE CHARTRE POUR L'ÉQUITÉ EN SANTÉ DE L'ALLIANCE POUR DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ**

Cette charte vise à faire avancer l'équité en santé en suivant une approche axée sur la justice sociale et les droits de la personne. Les membres conviennent de former un comité ad hoc du conseil d'administration pour analyser davantage les contours de cette charte avant de l'adopter.

- **DÉLÉGATION DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ALLIANCE POUR DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ**

Monsieur Marc Bisson demande une délégation de vote pour l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Alliance pour des communautés en santé qui aura lieu en mode virtuel le 15 juin 2021. Madame Paulette Hébert se porte volontaire pour faire partie de la délégation.

- **DÉLÉGATION DE POUVOIR POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

Il est résolu de déléguer le pouvoir pour la période estivale au comité exécutif actuel jusqu'à l'élection du nouveau comité exécutif en septembre 2021.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Jean-François Pagé demande à la direction générale si les paramètres de conformité ont été respectés. Monsieur Marc Bisson confirme que tout était conforme. Les membres du conseil d'administration procèdent à l'adoption de la déclaration de conformité du CSCE.

Monsieur Jean-François Pagé annonce qu'il termine cette année son second mandat au sein du conseil d'administration. Il quittera officiellement son poste cet automne. Il profite de l'occasion

pour remercier les membres de leur contribution. En retour, les membres lui expriment toute leur reconnaissance quant à la qualité de travail effectué durant son mandat.

LA PAROLE EST À VOUS

Un membre affirme avoir participé à un projet de prévention contre l'isolement des aînés à Cornwall. Ce projet collaboratif regroupant le CSCE et le Seaway Valley Community Health Centre pourrait constituer une opportunité pour le CSCE.